



Direction de la communication

## Communiqué

Mercredi 6 octobre 2021

# Avenue du maréchal Leclerc

## Effacement des réseaux

Dans le cadre de son programme annuel d'embellissement et de sécurisation, la municipalité s'apprête à intervenir sur l'avenue du Maréchal Leclerc, dans sa portion comprise entre la rue Sully et le parc urbain François-Mitterrand. Les réseaux aériens électriques et téléphoniques disgracieux seront effacés et un éclairage public à LED, plus esthétique et économique sera installé.

Avant d'entamer le chantier d'enfouissement, les équipes devront procéder au traitement du revêtement qui s'avère contenir de l'amiante. Effectuée par une entreprise spécialisée -sous bâche de protection pour éviter la dispersion des poussières- l'opération est sans danger pour les riverains.

Les opérations débuteront le **mardi 2 novembre** jusqu'au 12 novembre (pour la partie désamiantage) puis jusqu'au 3 décembre. Poursuite des tranchées, raccordements et finitions diverses reprendront en janvier 2022, pour une livraison prévue à la fin du printemps.

La circulation automobile restera autorisée mais gérée par des alternats ; un itinéraire de contournement, proposé de part et d'autre de l'avenue, permettra d'alléger le trafic. Le stationnement sera quant à lui supprimé sur l'emprise traitée, et rétabli au fur et à mesure de l'avancement des équipes. L'accès aux commerces et le cheminement piéton seront, eux, bien maintenus et sécurisés.

En partenariat avec Enedis et Territoire d'Energie qui financent à 60% le programme, la Ville participe à hauteur de 200 000 euros.

*À noter :* Afin de diminuer la gêne pendant les fêtes, le maire, Guillaume Lepers, a demandé que le chantier soit suspendu en décembre.